

Genres d'emplois pour lesquels vous pouvez choisir de verser des cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC)

- | Genre
<small>(Lettre indicative)</small> | Description du genre d'emploi |
|--|---|
| A | Emploi, au Canada, par plus d'un employeur que vous avez eu en même temps, de sorte que l'exemption de base pour l'année qui a servi à retenir les cotisations au RPC et au Régime de rentes du Québec (RRQ) était supérieure à 3 500 \$. |
| B | Emploi donnant droit à pension pour lequel, à titre d'employé, vous avez reçu des pourboires, des gratifications ou d'autres gains sur lesquels votre employeur n'était pas tenu de retenir des cotisations au RPC ou au RRQ. |
| C | Emploi, à l'extérieur du Canada, par un employeur canadien (y compris le gouvernement fédéral) qui n'a pas convenu de reconnaître votre emploi comme donnant droit à pension en vertu du RPC. |
| D | Emploi, au Canada, par un organisme international ou par le gouvernement d'un autre pays et l'employeur n'a pas convenu de reconnaître votre emploi comme donnant droit à pension, au Canada, en vertu du RPC. |
| E | Emploi, au Canada, par un employeur qui n'est pas résident du Canada, qui n'a pas d'établissement au Canada et qui n'a pas pris l'engagement de reconnaître votre emploi comme donnant droit à pension en vertu du RPC. |
| F | Emploi, au Canada, dans les domaines de l'agriculture ou une entreprise agricole, de l'horticulture, de la pêche, de la chasse, du piégeage, de la sylviculture ou de l'exploitation forestière, pendant moins de 25 jours dans l'année ou pour lequel votre rémunération en espèces a été inférieure à 250 \$. |
| G | Emploi de nature occasionnelle occupé au Canada et qui était sans rapport avec le commerce ou l'entreprise de votre employeur. |
| H | Emploi occupé au Canada à titre d'employé du gouvernement fédéral, provincial ou municipal ou d'un conseil scolaire pendant moins de 35 heures dans l'année, concernant un recensement quelconque ou une élection relative à une charge publique si vous n'êtes pas à l'emploi régulier de l'employeur. |
| I | Emploi occupé au Canada pendant moins de 7 jours dans l'année dans un cirque, une foire, un défilé, un carnaval, une exposition, etc., à condition que vous n'ayez pas agi en tant que professionnel du spectacle et vous n'êtes pas à l'emploi régulier de l'employeur. |
| J | Emploi, à l'extérieur du Canada, pour lequel vous n'étiez pas tenu en vertu des lois du pays visé de cotiser à un régime semblable au RPC. |
| K | Emploi dans le transport international, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du Canada pour lequel vous n'étiez pas tenu en vertu des lois du pays visé de cotiser à un régime semblable au RPC. |
| L | Emploi, au Canada, pour combattre un désastre ou participer à une opération de sauvetage si vous n'êtes pas à l'emploi régulier de l'employeur. |
| M | Emploi, au Canada autre qu'au Québec, si vous êtes un Indien inscrit ou ayant le droit de l'être en vertu de la <i>Loi sur les Indiens</i> et que vous recevez un traitement ou un salaire exempt d'impôt d'un employeur qui n'a pas pris l'engagement de reconnaître votre emploi comme donnant droit à pension en vertu du RPC. |
| N | Travail indépendant, au Canada autre qu'au Québec, si vous êtes un Indien inscrit ou ayant le droit de l'être en vertu de la <i>Loi sur les Indiens</i> et que vous avez gagné un revenu exempt d'impôt provenant d'un travail indépendant exercé dans une réserve. Fournissez les détails dans le tableau ci-dessous. |
| O | Emploi, au Canada, où vous aviez plus d'un contrat de travail avec un même employeur, de sorte que l'exemption de base pour l'année qui a servi à retenir les cotisations au RPC et au RRQ était supérieure à 3 500 \$. |

Détails des emplois

Enumérez tous vos employeurs de l'année. Pour ces types d'emploi énumérés ci-dessus, inscrivez la lettre indiquant votre type d'emploi. Pour les revenus d'emploi qui figurent sur un feuillet T4, inscrivez le montant de la case 26 (ou, si elle est vide, de la case 14). Pour les autres revenus d'emploi, inscrivez le montant brut de la rémunération. Pour les cotisations au RPC ou au RRQ, inscrivez le montant des cases 16 et 17 de vos feuillets T4. Si l'espace est insuffisant, joignez une liste.

Nom et adresse de chaque employeur	Genre d'emploi	Revenus d'emploi figurant sur un feuillet T4	Autres revenus d'emploi	Cotisations au RPC/RRQ déduites
Total ►				

Détails des revenus exempts d'impôt provenant d'un travail indépendant gagnés par un Indien dans une réserve

Nom et adresse de la réserve	Revenus exempts d'impôt provenant d'un travail indépendant